

Françoise HÉRITIER (15/11/1933 - 15/11/2017)

Une grande anthropologue de notre siècle

Patricia MERCADER



Il est des rencontres intellectuelles aussi importantes à leur manière que les rencontres réelles, des auteurs qu'on n'a pas forcément fréquenté personnellement de bien près, et qui pourtant ont été des compagnons au long cours. C'est pour moi le cas de Françoise HÉRITIER, avec qui je n'ai eu que quelques conversations personnelles, mais dont j'ai lu toute l'œuvre et qui m'a inspiré tout au long de mon parcours de chercheuse. J'ai aimé son travail, tout en le critiquant sur certains points, mais j'ai surtout, je crois, été séduite par sa personnalité telle qu'elle transparaît dans ses textes : la finesse de l'intelligence, le pétilllement de l'enthousiasme, la passion qui anime toutes les paroles, la capacité à se présenter avec la plus grande simplicité alors même que sa carrière l'a conduite à des sommets vraiment impressionnants, et le fait aussi qu'elle peut retracer son parcours en parlant de ses grands-parents, de son enfance, sans clivage, sans prétention.

Quand à la fin des années cinquante, Françoise HÉRITIER, alors étudiante en histoire, entend pour la première fois Claude LEVI-STRAUSS évoquer la chasse aux aigles chez les Hidatsas, un peuple du Dakota, elle est émerveillée. C'est pour elle un premier aperçu de l'infinie variété des comportements humains, une première fenêtre ouverte vers cet ailleurs, ce nouveau, ce *différent*, qui va mobiliser sa curiosité pendant toute une longue carrière.

Elle se réoriente donc vers l'anthropologie avec Claude LEVI-STRAUSS qui la dirige vers un terrain au Burkina-Faso, auprès du peuple des Samo qui inspire ses premiers travaux. Elle observe les travaux des hommes et des femmes, recueille les généalogies, étudie le corps, les systèmes de parentés et les alliances matrimoniales. Cette rencontre entre en résonnance avec la société où elle a grandi, à la ferme dit-elle, dans un univers profondément inégalitaire où les femmes mangent debout, après avoir servi les hommes, et apprennent à « préférer » ce qui reste dans le plat, la tête du lapin, la carcasse ou le cou du poulet.

Elle entre à l'EHESS en 1961 puis au CNRS en 1967 et reçoit en 1978 la médaille d'argent du CNRS pour ses travaux sur le fonctionnement des systèmes semi-

complexes de parenté et d'alliance. En 1980 elle devient directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, puis reprend la chaire de LEVI-STRAUSS au Collège de France où elle reste de 1982 à 1999. Elle est la deuxième femme (après la philologue et académicienne Jacqueline DE ROMILLY) à pénétrer cette vénérable institution, et sera la seule femme présente pendant quinze ans puisque Jacqueline DE ROMILLY quitte en 1984. Françoise HÉRITIER raconte souvent avec humour comment ces grands savants auraient trouvé tout naturel qu'elle prenne les notes pendant les séminaires scientifiques... expérience dans laquelle toute femme universitaire un peu lucide se reconnaîtra aisément !

Ses travaux ont porté sur l'inceste, le corps, l'alliance, la violence. Mais Françoise HÉRITIER est surtout connue pour ses travaux sur les représentations et les pratiques liées au masculin et au féminin, et pour son concept de « valence différentielle des sexes », par lequel elle désigne le fait que dans toutes les sociétés connues, on accorde une valeur plus grande au masculin qu'au féminin. Il s'agit pour elle d'un quatrième invariant anthropologique, qui s'ajoute aux trois universaux définis par LEVI-STRAUSS : la division sexuelle du travail, l'existence d'une forme instituée d'alliance sexuelle, et la prohibition de l'inceste qui fonde l'exogamie et l'échange des femmes. Elle l'a d'abord mis en évidence en étudiant des textes juridiques concernant l'inceste : elle montre comment ces textes tendent à se centrer sur un « Ego » masculin, comme s'il était difficile à leurs rédacteurs de concevoir les femmes comme des sujets de droit¹, mais dans la suite de ses travaux elle étend son hypothèse à toutes ses observations.

Ce qui rend l'idée de Françoise HÉRITIER particulièrement originale, c'est qu'elle n'hésite pas à affirmer l'universalité de cette valence différentielle des sexes, y compris dans les sociétés matrilineaires. Elle démontre cette

¹ Par exemple, dans le Décalogue, le septième commandement est formulé de façon mixte, « Tu ne commettras pas l'adultère » alors que le dixième est centré sur un Ego masculin, « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. »

universalité de nombreuses façons, spécialement à partir d'une analyse fine des terminologies de parenté dans une société typiquement patrilinéaire (les Omahas) et une autre typiquement matrilineaire (les Crows), en se concentrant sur le rapport de germanité, c'est-à-dire les relations entre frères et sœurs. Chez les Omahas, observe-t-elle, une femme nomme son frère, même cadet, et son père du même terme, qui signifie « homme de la génération précédente », alors qu'il nomme « femme de la même génération » les sœurs de son père et de son grand-père, et « femmes de la génération suivante » ses propres sœurs, même aînées. Cette transposition oblique, qui fait en somme gagner une génération au garçon sur la fille, fonctionne ici de façon radicale. Ce n'est pas le cas chez les Crows, où les femmes peuvent nommer « fils » leurs frères cadets, mais pas leurs frères aînés : la transposition oblique trouve une limite, ici l'âge. Les terminologies de parentés sont des indicateurs extrêmement puissants des relations hiérarchiques entre les sexes, car cette terminologie a une dimension structurante et performative qui impacte directement nos identités. Mais bien entendu, elle est complétée par une analyse tout aussi fine des institutions politiques dans ces deux sociétés, où la valence différentielle des sexes est tout aussi visible : ainsi, le pouvoir politique du groupe des femmes chez les Crows est, lui aussi, borné, bien que les terres appartiennent aux femmes, les décisions de leur conseil ne valent que transmises par leurs représentants masculins. Jamais, dans les sociétés patrilinéaires, le conseil des hommes n'est représenté par une femme dans aucune instance... Ces recherches permettent de souligner l'universalité du phénomène malgré les évidentes gradations d'intensité qu'il connaît, certaines sociétés réduisant les femmes à un quasi-esclavage, quand d'autres, dites matrilineaires, leur accordent, quoique toujours sous contrôle masculin en dernière analyse, un pouvoir bien plus important

Françoise HÉRITIER s'est longuement interrogée sur les raisons de ce caractère universel. Elle a proposé successivement deux hypothèses. Dans une première période de sa réflexion, et sous l'influence directe de ses observations en pays Samo, elle pensait que la cause résidait dans la différence entre ce qu'elle a nommé le sang des guerriers et le sang des femmes. Le sang des guerriers, dit-elle, coule « activement », quand on est blessé, on peut contrôler son écoulement, alors que le sang des femmes coule « passivement », hors de tout contrôle, dans le processus de la menstruation. Cette logique est tout à fait congruente avec les préoccupations extrêmes des Samos concernant les fluides corporels, qui sont une dimension centrale de la vie sociale et rituelle. Et je remarque que cette hypothèse, qui me semble personnellement, de ma place de psychologue occidentale, plutôt fragile, emporte l'adhésion de nombreux ethnologues africanistes.

Dans un deuxième temps, Françoise HÉRITIER a formulé une autre hypothèse, liée cette fois au contrôle de la reproduction. La différence des sexes, l'asymétrie des parts que prennent les hommes et les femmes dans le processus de la procréation, donne un « avantage » aux femmes : ce sont elles qui contrôlent le processus, au sens

où rien n'est plus facile pour une femme que de décider de se faire féconder de façon tout à fait unilatérale, alors qu'un homme ne peut être père qu'en passant par la parole d'une femme avec qui il doit obligatoirement faire alliance ; un homme n'est père que si une femme le lui dit... En outre, et c'est, selon Françoise HÉRITIER, encore plus significatif, les femmes ont la capacité de créer non seulement des filles, à l'identique d'elles-mêmes, mais aussi des fils, à l'identique des hommes. Cet « avantage » serait, dit-elle, la source des innombrables procédés par lesquels les hommes contrôlent le corps, le comportement des femmes, afin de s'assurer d'un contrôle de la reproduction qui leur échapperait autrement.

Elle en conclut, et c'est une idée sur laquelle elle est très souvent revenue, que la liberté de contraception est le principal pas en avant vers l'égalité des sexes en Occident au XX^e. Siècle. Dans son ouvrage *Masculin Féminin II : dissoudre la hiérarchie*, elle suggérerait même que l'égalité était, avec la contraception, plus ou moins acquise, ce qui m'a semblé bien optimiste. De fait, les tentatives acharnées de retour en arrière sur la contraception et l'avortement auxquelles nous assistons aujourd'hui aux USA par exemple, ou même, de façon moins évidente, en Europe, semblent tout de même lui donner en partie raison.

Françoise HÉRITIER est une immense figure des recherches féministes. Elle fait référence sans aucune hésitation. Pourtant, son concept de valence différentielle des sexes a aussi été discuté. Il faut rappeler qu'il n'est que l'une des façons dont les chercheurs en sciences sociales ont défini la hiérarchie entre hommes et femmes. Pour exprimer la même idée, en insistant sur l'inscription corporelle de ces relations de pouvoir (la notion d'*habitus*) et de ces systèmes représentatifs, Pierre BOURDIEU utilise l'expression domination masculine (1998), domination symbolique qui s'impose au dominant autant qu'à la dominée. Quelques années auparavant, la sociologue Colette GUILLAUMIN (1978) créait le terme de sexage (construit sur le modèle d'esclavage, ce qui est un problème car tout de même, les femmes sont sujets dans l'affaire...) pour analyser la même situation comme appropriation des femmes par les hommes : appropriation privée, pour désigner comment un époux fait siens non seulement les produits de l'activité de « sa femme » (activité domestique notamment), mais aussi l'usage et les produits de son corps (sexualité, enfants...) ; et appropriation publique, pour dire que la classe des femmes dans son ensemble est traitée comme une possession par la classe des hommes également dans son ensemble, avec l'exemple paradigmatique du viol, mais aussi celui du contrôle collectif exercé par les hommes sur le corps même des femmes (avant BOURDIEU, GUILLAUMIN analysait déjà en ce sens la jupe, le sourire, ou encore la façon dissymétrique dont les amoureux se tiennent la main dans la rue...). Gayle RUBIN (1975), quant à elle, propose le terme de « système sexe-genre » pour dire qu'à la domination des hommes sur les femmes s'associe la prévalence d'un modèle hétérosexuel normatif, ce qui est très largement repris par les militants *queer* dont il sera brièvement question plus loin.



Françoise HÉRITIER tenait à souligner qu'à un système concret de domination (système économique, politique, etc.) s'articule une différence dans la valeur (mythique, idéologique, symbolique...) accordée au masculin et au féminin, registres qui excèdent très largement le genre en tant que tel, pour constituer une interprétation globale du monde (le masculin assimilé au chaud, actif, sec... et le féminin au froid, passif, humide..., par exemple). Mais ce mot de valence a été critiqué par certain-es comme une édulcoration du terme plus clair de valeur. Et surtout, il a semblé à de nombreux théoriciens que s'il met en évidence l'intériorisation inconsciente et partagée par les femmes de la hiérarchie entre les sexes dans toutes les strates du social et d'abord dans le corps, il comporte néanmoins une dimension statique qui masque la manière dont les structures de hiérarchie sont le produit d'un travail social incessant (donc historique) auquel contribuent des agents singuliers (dont les hommes avec des armes comme la violence physique et la violence symbolique) et des institutions, familles, Église, État, École.

En parallèle de son travail de recherche et de théorisation, Françoise HÉRITIER s'est engagée pendant toute sa vie, avec passion pour l'égalité entre les sexes. Ces dernières années, elle a publié plusieurs livres d'un style tout différent : *Le sel de la vie* en 2012, *Le goût des mots* en 2013, *Au gré des jours* en 2017. Elle y évoque plutôt ses sentiments, ses goûts, ses rêveries, sa poésie, son pétilllement. C'est particulièrement sympathique de voir cette grande intellectuelle s'offrir le luxe de la poésie à la fin de son parcours. Il y a là quelque chose de merveilleusement vivant et fécond, une façon de savourer la vie jusqu'à la dernière goutte, qui m'inspire une admiration intense.

Patricia MERCADER

Professeure émérite de Psychologie Sociale, Université Lumière Lyon 2

Quelques ressources en ligne

Page de Françoise Héritier sur le site du Collège de France :

<http://www.college-de-france.fr/site/francoise-heritier/ouvrages-et-articles.htm>

Retour sur l'ensemble de son parcours, conférence très personnelle à l'Institut Émilie du Châtelet, 14/11/2009 :

<https://www.youtube.com/watch?v=8w6yWBBR32E>

Audition devant la commission parlementaire chargée d'examiner le projet d'ouverture du mariage aux couples du même sexe, en 2013 : <https://www.youtube.com/watch?v=tlh6NOldhgc>

Bibliographie

HÉRITIER, F. (1994). *Les deux sœurs et leur mère*. Paris : O. Jacob.

HÉRITIER, F. (1996). *Masculin/féminin. 1, La pensée de la différence*. Paris : O. Jacob.

HÉRITIER F. (1996-1999). De la violence. Séminaire de Françoise HÉRITIER (t. 1, 1996 ; t. 2, 1999). Paris, Odile Jacob.

HÉRITIER, F. (2002). *Masculin/féminin. 2, Dissoudre la hiérarchie*. Paris : O. Jacob.

HÉRITIER, F. (2003). Quels fondements de la violence ? *Cahiers du Genre*, 35,(2), 21-44.

HÉRITIER, F. (2005). Un parcours remémoré. *Changement social. N° 10. Histoires de vie et choix théoriques en sciences sociales. Parcours de femmes*. Pp. 117-158.

HÉRITIER, F. (2012). *Le sel de la vie : lettre à un ami*. Paris : Odile Jacob.

HÉRITIER, F. (2013). *Le goût des mots*. Paris : Odile Jacob.

HÉRITIER, F. (2017). *Au gré des jours*. Paris : Odile Jacob.

BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*. Rééd. (2002). Paris : Éd. Du Seuil.

GUILLAUMIN, C. (1978). Pratique du pouvoir et idée de nature : 1/ L'appropriation des femmes, 2/ Le discours de la nature. Rééd. (1992). *Sexe, race et pratique du pouvoir, l'idée de nature*. Paris : Côté-femmes.

LÉVI-STRAUSS Claude (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris : Presses Universitaires de France.

LÉVI-STRAUSS Claude (1971). « La famille ». *Annales de l'Université d'Abidjan, Série F, t. 3*. Rééd. in LÉVI-STRAUSS Claude (1979). *Textes de et sur Claude LÉVI-STRAUSS* [réunis par Raymond BELLOUR et Catherine CLÉMENT]. Paris, Gallimard.

RUBIN, Gayle (1975). The Traffic in Women : Notes on the « Political Economy » of Sex. In Reiter, R. R. *Toward an Anthropology of Women*. (157-210). New York : Monthly Review. Trad. (1998) : *L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre*. Cahiers du CEDREF. Université Paris-7.